


Le Nouveau-Brunswick et les changements climatiques *- Sur la bonne voie vers 2012*

Rapport périodique 2010 - 2011

Octobre 2011



Table des matières



Résumé	1
Situation du Nouveau-Brunswick.....	3
Émissions de gaz à effet de serre (GES) au Nouveau-Brunswick	3
Les particuliers font une différence	4
Adaptation	5
Partenariats et communications.....	6
Mesures pour réduire ou éviter les émissions de GES	7
Efficacité énergétique et énergie renouvelable.....	8
Transport.....	11
Gestion des déchets.....	13
Sources industrielles	14
Perspectives d’avenir en matière d’énergie	15
Le gouvernement donne l’exemple	16
Adaptation aux effets des changements climatiques.....	20
Élaboration de politiques.....	20
Gestion des ressources naturelles	21
Risques et dommages	23
Partenariats et communications.....	27
Partenariats avec les collectivités et collaboration avec les intervenants	27
Sensibilisation et information du public	28
Vers l’avant	32
Mise en œuvre	32
Responsabilité.....	33

Résumé



En 2007 était lancé le premier *Plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques*. Ce plan, « élaboré au Nouveau-Brunswick pour le Nouveau-Brunswick », comprend une série de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'encouragement à la formation de partenariats et à la mobilisation communautaire et citoyenne pour un changement progressif. Le plan sert de cadre à l'intérieur duquel bon nombre de ministères, d'organismes gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales sont amenés à collaborer à la prise d'un vaste ensemble de mesures nécessaires.

Au cours de sa quatrième année de mise en œuvre, le gouvernement a continué de favoriser la réalisation d'importants progrès en ce qui a trait aux changements climatiques et est en voie de respecter les engagements pris dans le plan d'action. Les données les plus récentes de 2009 indiquent que le Nouveau-Brunswick est à environ 2,4 mégatonnes (Mt) de son engagement à ramener, en 2012, les émissions de GES aux niveaux de 1990. Outre la réduction des émissions, diverses études sont en cours afin d'évaluer et de comprendre les effets des changements climatiques de manière à pouvoir prendre des décisions éclairées et d'appliquer des solutions pratiques. Ces efforts, combinés aux divers partenariats formés et aux activités de mobilisation des citoyens, contribuent à faire en sorte que le **Nouveau-Brunswick soit en voie d'atteindre sa cible de 2012 et prêt à faire face aux effets d'un climat qui change.**

Faits saillants de la quatrième année du *Plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques* :

Progrès de la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Des tendances à la baisse ont été signalées dans toutes les catégories du plan d'action liées aux émissions.
- Les programmes d'Efficacité NB ont permis de réduire les émissions de GES de 177 000 tonnes.
- 45 mégawatts (MW) d'énergie éolienne ont été produits au troisième parc éolien du Nouveau-Brunswick, à Lamèque, portant la capacité éolienne totale à 294 MW.
- Une nouvelle centrale hydroélectrique de 3,5 MW a été mise en service à Edmundston.
- Huit allocations de biomasse des terres de la Couronne ont été accordées au milieu de 2010, totalisant 1 276 000 mètres cubes, soit assez pour remplacer environ 200 millions de litres de mazout.
- Un investissement de 4,5 millions de dollars dans la vérification des bilans énergétiques et la mise en œuvre de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les activités du gouvernement et la construction de systèmes de mesure intelligents pour les écoles et les hôpitaux.
- Un modèle informatique a été mis en place afin de suivre la consommation d'énergie et les émissions correspondantes dans les ministères, et d'en faire rapport, une étape essentielle dans la gestion de la consommation d'énergie du gouvernement et de son empreinte carbone.

Progrès sur l'adaptation aux changements climatiques :

- D'importants progrès ont été réalisés dans la mobilisation de nombreuses collectivités du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale de l'Atlantique, dotées d'un financement de 8,5 millions de dollars. Des études de cas ont été entreprises sur l'inondation et l'érosion des zones côtières et des zones des terres intérieures, les sources d'approvisionnement en eau potable et les répercussions sur l'utilisation des terres et les infrastructures. Le site Web www.atlanticadaptation.ca a été lancé afin de présenter les projets en cours.
- La construction de digues en amont du pont-chaussée de la Petitcodiac a été achevée afin de répondre à la montée prévue du niveau de la mer et protéger les terres agricoles dans le cadre de la restauration de la Petitcodiac.
- Un projet a été mis en branle d'un projet visant à fournir de l'information détaillée sur les projections climatiques actuelles et futures pour le Nouveau-Brunswick.

Progrès sur la sensibilisation et information du public :

- Les initiatives de mobilisation du public se sont poursuivies, notamment le Forum des leaders d'opinion, le projet pilote sur l'écologisation des entreprises pour la Chambre de commerce de la région d'Edmundston, les activités de l'Heure pour la Terre et l'Éco-défi de quartier. Ces initiatives ont conduit à la réduction des émissions de GES et favorisé la sensibilisation aux changements climatiques.
- Efficacité NB a lancé une trousse de ressources visant à aider les municipalités et les groupes communautaires à sensibiliser les citoyens à l'importance et aux avantages de l'efficacité énergétiques.
- Des présentations et des ateliers ont été offerts lors des conférences. Par exemple, un partenariat a été formé en avril entre les ministères provinciaux, l'Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick et l'Institut de gestion des achats du Nouveau-Brunswick en vue de la tenue, à Fredericton, du tout premier forum sur les produits et les services écologiques.

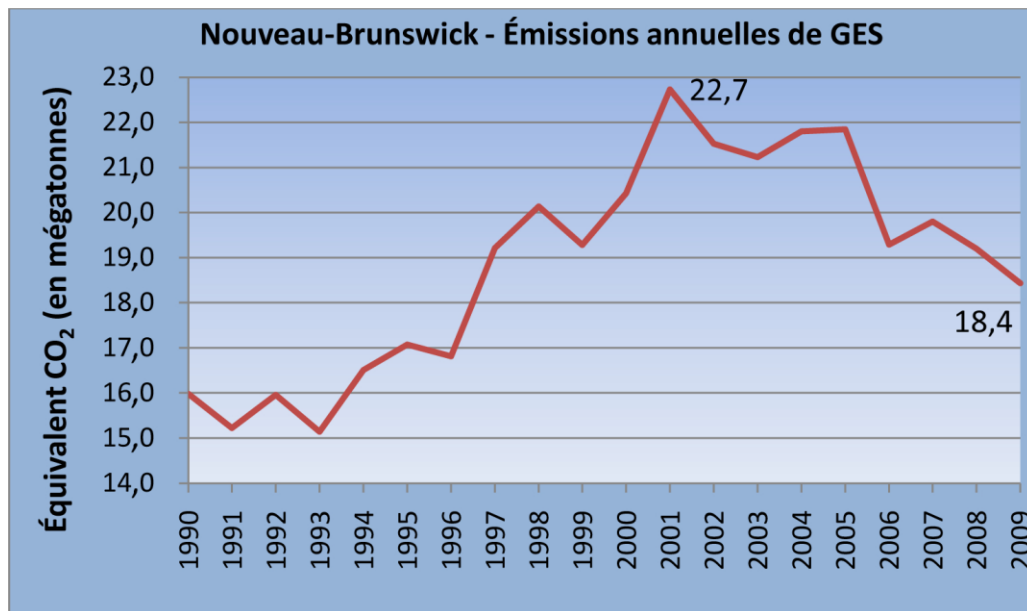
Situation du Nouveau-Brunswick

Émissions de gaz à effet de serre (GES) au Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick comprend les répercussions profondes des changements climatiques et est par conséquent déterminé à réduire les émissions globales de gaz à effet de serre d'origine humaine : la principale cause de l'accélération sans précédent des changements climatiques.

Des priorités ont été établies pour la réduction des émissions de GES et des mesures concrètes ont été prises à cette fin, avec des résultats positifs. Les émissions de GES sont à la baisse à l'échelle provinciale grâce à l'engagement du gouvernement provincial, de l'industrie, des entreprises, des collectivités, des groupes sans but lucratif, des familles et des particuliers.

En 2009, les émissions de GES provenant de toutes les sources au Nouveau-Brunswick s'élevaient à 18,4 Mt d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂), soit 2,7 % du total canadien. Entre 2004* et 2009, les émissions au Nouveau-Brunswick ont baissé de 3,4 Mt (16 %), les émissions des grandes entreprises et des centrales électriques enregistrant une diminution de 22 %.



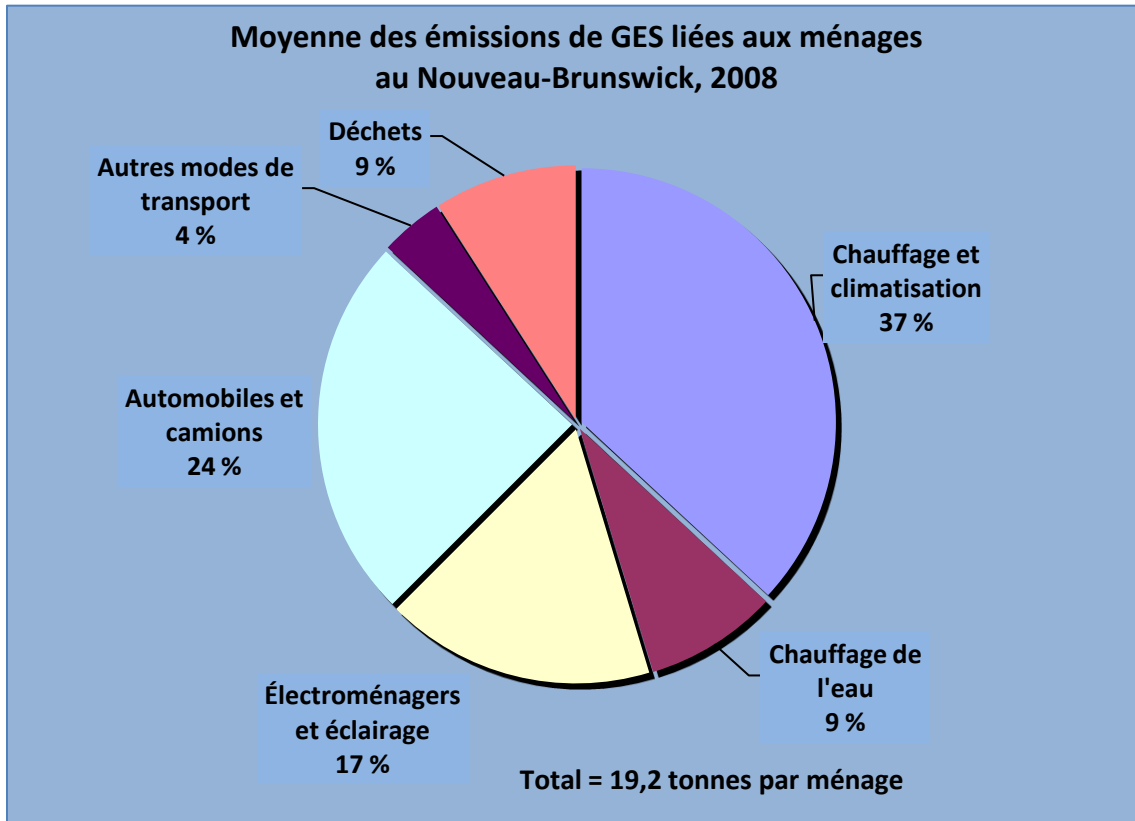
Source : Rapports de l'inventaire national, Environnement Canada

Les installations de production d'électricité sont demeurées les plus grandes émettrices de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick, mais leur part des émissions est à la baisse. Globalement, elles ont émis 38 % des gaz à effet de serre en 2009, en baisse de 41 % par rapport à 2004. La diminution de la demande d'énergie, la croissance de l'énergie éolienne et les achats d'électricité provenant des services d'utilité publique avoisinants ont contribué à une diminution des émissions de GES dans la province.

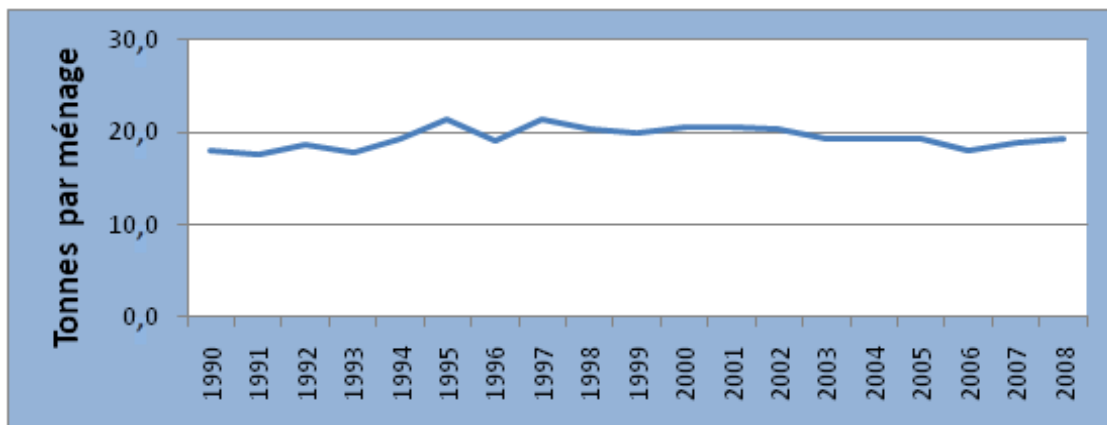
*L'année 2004 a été utilisée comme année de référence pour l'établissement du plan d'action sur les changements climatiques 2007-2012. Les données de 2009 sont les plus récentes d'Environnement Canada.

Les particuliers font une différence

Vingt-cinq pour cent des émissions totales de GES au Nouveau-Brunswick étaient attribuables aux activités ménagères et aux choix quotidiens des Néo-Brunswickois. Les choix en matière de chauffage et de climatisation et de transport constituaient les principaux facteurs d'émission de GES. Le chauffage et la climatisation représentent le pourcentage le plus élevé, soit 37 %. Les automobiles, les camions, les voyages aériens et les autres modes de transport représentent 28 % des émissions de GES.



Les émissions des activités ménagères en 2008 étaient de 15 % sous les niveaux de 2004, mais sont de 1.7 tonnes au-dessus des niveaux de 1990.

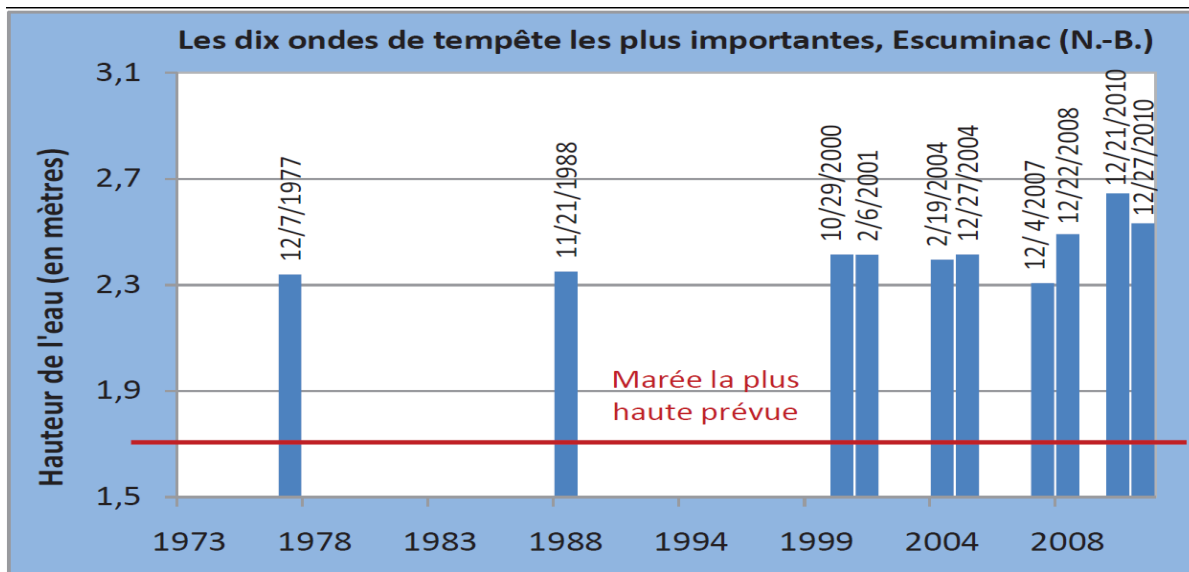


Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Adaptation

Les événements météorologiques importants qui ont récemment frappé le Nouveau-Brunswick, comme les chutes de pluie extrêmes, les dégels hivernaux et les températures élevées, sont tous conformes aux prédictions climatiques obtenues par modélisation informatique ou analyse experte. L'année 2010 a été la plus chaude de toute l'histoire météo du Nouveau-Brunswick. Ces tendances devraient se maintenir, de même que l'élévation du niveau de la mer et les autres effets associés tels que les inondations, l'érosion, l'endommagement des biens-fonds et les risques accrus pour la santé et la sécurité.

Les particuliers, les entreprises, les collectivités et le gouvernement travaillent ensemble pour évaluer et gérer les risques et les possibilités que présentent les changements climatiques au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement est actuellement engagé dans plus de 50 projets d'adaptation aux changements climatiques, tels que l'évaluation des vulnérabilités et l'élaboration de plans d'adaptation communautaires. Bon nombre de ces projets sont réalisés dans des collectivités côtières et le long de cours d'eau intérieurs parce que ces endroits pourraient être particulièrement vulnérables aux changements climatiques. En agissant maintenant, le Nouveau-Brunswick peut commencer à s'adapter aux effets inévitables et sans cesse plus importants sur les collectivités et les écosystèmes grâce aux réponses appropriées sous forme de politiques et de programmes.



Source : Pêches et Océans Canada

Cette figure illustre les dix ondes de tempêtes les plus importantes à s'être produites à Escuminac (près de Miramichi) depuis 1973, année où on a commencé à enregistrer des mesures. Les événements extrêmes de hautes marées, causées par des systèmes météorologiques intenses accompagnés de vents forts et de pressions atmosphériques inhabituellement basses, augmentent en ampleur et en fréquence le long des côtes du Nouveau-Brunswick. Ces événements représentent des risques considérables pour les gens, les biens, l'économie et les écosystèmes dans la province.

On reconnaît également, au Canada atlantique, qu'en travaillant ensemble sur les enjeux d'intérêt commun, les quatre provinces de l'Atlantique pourront aller au-delà de ce qui peut être accompli séparément. En adoptant une stratégie d'adaptation pour le Canada atlantique, les provinces participantes reconnaissent l'importance des changements climatiques et la nécessité d'encourager et d'appuyer les mesures d'adaptation, particulièrement en ce qui a trait aux effets sur les zones côtières et sur les eaux intérieures dans la région atlantique.

Partenariats et communications

Afin de favoriser l'évolution nécessaire pour que la province développe un faible bilan carbone et devienne plus résiliente aux changements climatiques, il est essentiel de mobiliser l'ensemble des citoyens et des entreprises. Le ministère de l'Environnement a élaboré une stratégie de mobilisation pour trois groupes principaux : les leaders d'opinion, les collectivités d'intérêt et le grand public. Le forum des leaders d'opinion a aidé à dégager des idées clés pour la mobilisation du public, notamment l'Éco-défi de quartier et le Réseau de participation des jeunes face aux changements climatiques.

Entre le 10 janvier et le 4 mars 2011, huit familles néo-brunswickoises ont décidé de s'attaquer aux changements climatiques en participant à l'Éco-défi de quartier. Ce défi a souligné l'importance de prendre des mesures individuelles face aux changements climatiques afin de donner l'exemple au sein de la collectivité. Parmi les mesures prises, on retrouve la conservation de l'énergie et de l'eau, le recours aux transports en commun ou à d'autres modes de transport « alternatifs », la réduction des déchets et l'encouragement des voisins à faire de même. En moyenne, les familles ont réduit de 27 % leurs émissions attribuables aux transports, de 31 % leurs émissions liées à la cuisine (cuisinières, réfrigérateurs et lave-vaisselle) et de 60 % leurs émissions ayant trait à leurs divertissements (téléviseurs, ordinateurs portatifs, etc.).

Une des mesures recommandées par le Réseau de participation des jeunes face aux changements climatiques, a été l'organisation au Nouveau-Brunswick d'activités s'inscrivant dans le mouvement Heure pour la Terre afin de sensibiliser les gens à la réduction de la consommation d'énergie. Des activités ont ainsi eu lieu à Fredericton et à Moncton et ont attiré plus de 1 000 participants. Les Néo-Brunswickois ont réduit la demande d'électricité de 24 mégawatts, faisant de l'Heure pour la Terre de cette année la plus réussie jusqu'ici dans la province. L'énergie économisée de 20 h 30 à 21 h 30 a équivalu à l'extinction d'environ 480 000 lampes.

De plus, les entreprises d'Edmundston et de Fredericton, entre autres régions, se sont engagées à devenir plus écoénergétiques, à produire moins de déchets, à réduire le besoin de transport ou à offrir des produits plus écologiques.

Une aide financière a été accordée à un certain nombre d'organisations non gouvernementales et de municipalités, grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, afin de promouvoir l'efficacité énergétique, la rationalisation des transports, la réduction des déchets et la conservation de l'eau. Les connaissances et les résultats locaux tirés de ces activités ont été partagés avec les ministères et les organismes gouvernementaux afin de favoriser la mobilisation des citoyens à l'échelle provinciale.

Des partenaires tels que Efficacité NB, le Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick et diverses associations provinciales et municipales ont aidé le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de sensibilisation et de mobilisation aux changements climatiques. Il incombe à tout le monde d'agir face aux changements climatiques.

Pour en apprendre davantage sur les émissions de GES, l'adaptation et la sensibilisation ou la mobilisation, prière de visiter le site Web des changements climatiques du Nouveau-Brunswick à l'adresse www.qnb.ca/changementsclimatiques.

Mesures pour réduire ou éviter les émissions de GES

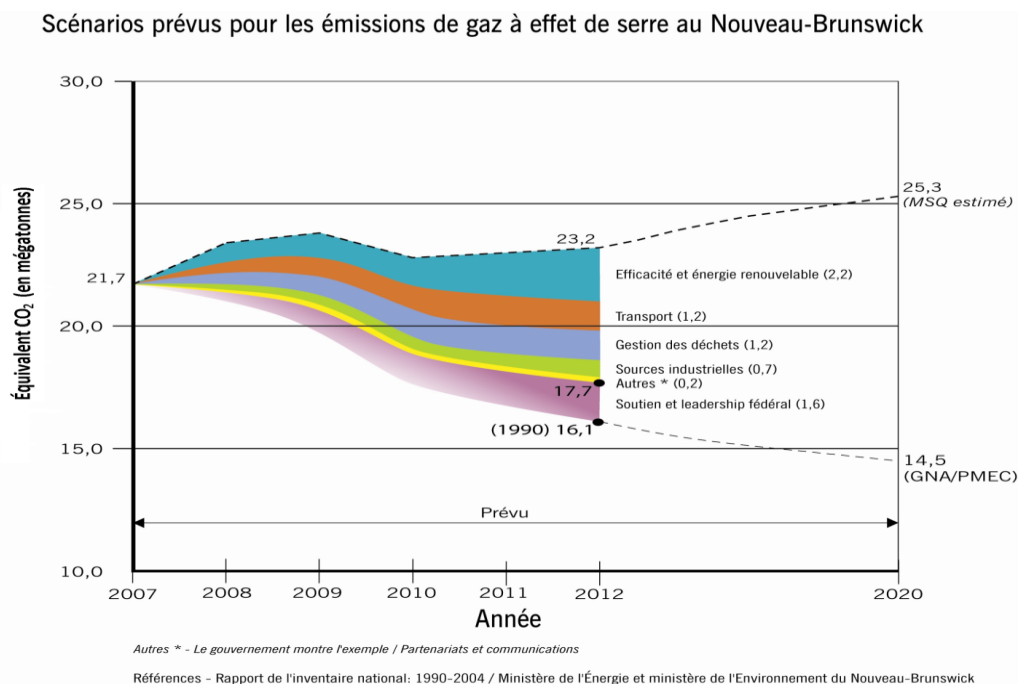
« L'utilisation de l'énergie plus efficacement est un facteur clé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adoption de mesures visant à rendre notre système énergétique moins coûteux à exploiter. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012



Dans le plan d'action, le gouvernement provincial a fixé des cibles en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, de transports, de réduction des déchets et de sources industrielles.

Les engagements du Nouveau-Brunswick, combinés à ceux du gouvernement fédéral, devraient permettre à la province de réduire ses émissions totales de GES aux niveaux de 1990 d'ici 2012. En 2010, le ministère de l'Environnement a commencé le travail préliminaire pour anticiper un plan d'action 2012-2020 en vue de poursuivre la réduction des émissions et d'atteindre, d'ici 2020, les objectifs de réduction des émissions fixés par la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC) à 10 % en dessous des niveaux de 1990.

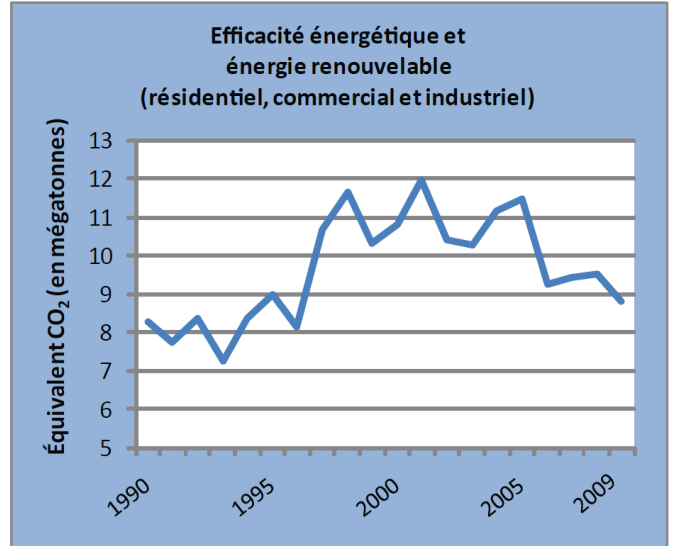
Le graphique suivant illustre la réduction projetée des émissions de GES pour chacune des catégories d'engagement présentées dans le plan d'action par opposition à la projection du maintien du statu quo (MSQ), établie au moment du lancement du plan. Les sections qui suivent donnent un compte-rendu du progrès pour chaque catégorie.



Efficacité énergétique et énergie renouvelable

« Les choix de sources d'énergie plus propre sont maintenant plus accessibles et des programmes sont mis en œuvre afin que tous les types d'énergie soient utilisés de façon plus efficace. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

L'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable ont eu un effet sur les émissions dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Celles-ci ont en effet diminué de 9 % depuis 2007, année de l'adoption du plan d'action. Des programmes d'efficacité énergétique nouveaux et permanents ont contribué à cette réduction. Les émissions du secteur résidentiel ont baissé à 699 kilotonnes (kt), et celles du secteur commercial à 727 kt.



Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Progrès

Efficacité NB

Secteur commercial :

- a achevé, l'étude sur le rendement énergétique des nouveaux bâtiments commerciaux, laquelle fournira des repères pour la mesure des gains d'efficacité et l'examen de nouvelles normes de rendement en vue de leur intégration dans le programme de construction d'immeubles commerciaux;
- a achevé des améliorations éconergétiques dans 120 immeubles dans le cadre du programme Rénover, c'est économiser d'Efficacité NB. Ces immeubles ont mené à des économies d'énergie annuelles estimatives de gaz à effet de serre (GES) de 11 800 tonnes;
- achevé 19 projets pour le programme Partez du bon pied pour les nouveaux immeubles et qui ont mené à des économies d'énergie annuelles estimatives de GES de 1 200 tonnes;
- a lancé l'Approche prescriptive – Guide de haut rendement éconergétique pour les nouveaux immeubles commerciaux. La société Alcool NB est à intégrer l'utilisation du Guide dans ses locaux loués et d'autres immeubles;
- a fait la promotion de l'utilisation d'appareils de chauffage solaire de l'eau, de thermopompes utilisant le sol et l'eau comme sources de chaleur et de sources d'électricité renouvelables.

Secteur municipal :

- a accru la participation des municipalités au programme Rénover, c'est économiser, avec une augmentation de 22 immeubles municipaux.

Secteur résidentiel :

- a mis en œuvre des modifications importantes au secteur résidentiel;

- a augmenté de 20 % des objectifs visés en gains d'efficacité énergétique;
- a amélioré des incitatifs offerts pour les technologies écologiques, telles que les systèmes de chauffage domestique géothermiques et solaires;
- a mise en place d'incitatifs maximums pour les appartements ou les habitations qui atteignent une cible de consommation énergétique nette zéro;
- aboli des incitatifs offerts pour la construction de nouvelles maisons chauffées par résistance électrique (source principale de chauffage);
- a traité 5 909 nouvelles demandes de participation au programme des habitations existantes. Les réductions estimatives des émissions annuelles de GES depuis ses débuts s'élèvent à 63 000 tonnes.

Ministère de l'Énergie :

- a participé à un comité interprovincial voué à l'avancement des biocarburants provenant de la biomasse agricole et forestière. Le Ministère a également coordonné un atelier sur les granulés de bois, auquel étaient représentés les secteurs gouvernementaux, industriels et environnementaux. Le but était de favoriser la collaboration face à l'utilisation des granulés de bois au Nouveau-Brunswick;
- a collaboré avec la Chaire K.C. Irving sur le développement durable, de l'Université de Moncton, en vue de l'établissement de cartes des ressources solaires et hydroélectriques au Nouveau-Brunswick.

Énergie NB :

- a réduit ses émissions de GES, qui sont passées de 9,94 millions de tonnes en 2001 à 3,76 millions de tonnes en 2010;
- a attribué un contrat à Acciona pour la production de 45 MW d'énergie éolienne au parc éolien de Lamèque, faisant ainsi passer la production totale d'énergie de source éolienne à 295 MW au Nouveau-Brunswick;
- a exploré de nouvelles technologies en matière d'éclairage et à économiser de l'énergie en faisant l'essai de nouvelles lampes DEL à 300 endroits dans la province;
- a poursuivi l'évaluation de toutes les options permettant de réduire son empreinte carbone, tout en maintenant des tarifs concurrentiels;
 - exploration d'autres sources d'énergie renouvelable comme les petites centrales hydroélectriques, l'énergie marémotrice, la co-combustion de la biomasse et la production d'électricité à partir des gaz d'enfouissement;
 - accent mis sur l'efficacité des centrales existantes y compris des turbines à haut rendement et autres améliorations;
 - partenariat avec Efficacité NB afin d'encourager les consommateurs à accroître leur efficacité énergétique.

Ministère des Ressources naturelles :

- sous la politique relative à l'énergie éolienne, a alloué des terres à des fins de recherche et de développement de projets de production d'énergie éolienne sur des terres de la Couronne, ce qui comprend 18 permis d'exploration éolienne sur plus de 70 000 hectares de terres;
- a adopté une politique exhaustive sur l'allocation des terres de la Couronne à l'appui de projets de conversion de l'énergie marémotrice au fil de l'eau;
- sous le cadre de la politique sur la biomasse, a lancé deux demandes de propositions pour la biomasse de la Couronne dans la région de Miramichi en 2010;
- a accordé huit allocations de biomasse provenant des terres de la Couronne au milieu de 2010, totalisant 1 276 000 mètres cubes, soit assez pour remplacer environ 200 millions de litres de mazout.

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a délivré un programme d'efficacité énergétique pour les fermes, en partenariat avec Efficacité NB, pour l'exécution de dix vérifications énergétiques dans les exploitations agricoles. De plus, des fonds ont été attribués dans le cadre du même programme pour l'exécution de cinq projets d'amélioration de l'efficacité énergétique;
- a parrainé, avec les ministères de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, un webinaire sur l'efficacité énergétique à l'intention des exploitants de ferme laitière.

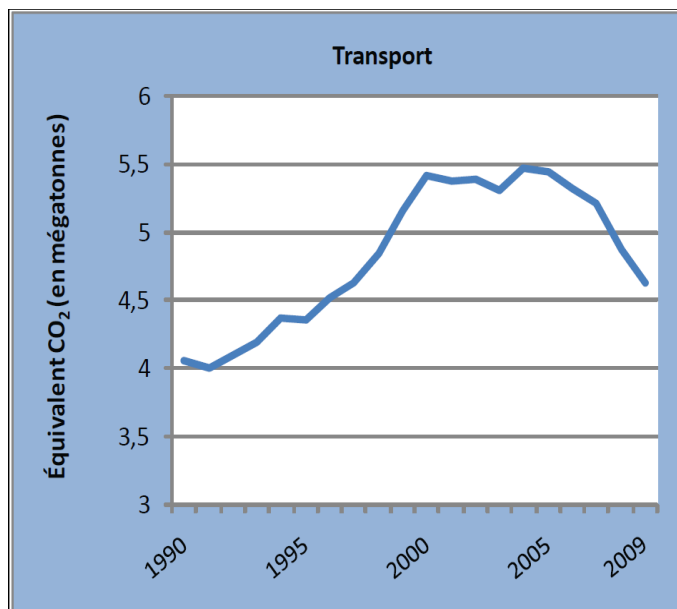
Ministère de l'Environnement :

- a appuyé l'installation d'une nouvelle centrale hydroélectrique de 3,5 mégawatts à Edmundston;
- a continué d'administrer des projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, qui a versé plus de 95 500 dollars à quatre projets de réduction des émissions de GES :
 - la Fondation du Collège de Bathurst a créé un centre d'analyse de la consommation d'énergie où des groupes;
 - EcoAction, à l'université Mount Allison, a aidé d'autres universités à organiser une campagne annuelle d'économies d'énergie, intitulée « Campus Climate Challenge »;
 - Éco-Énergie EOS a élaboré des plans de durabilité communautaire intégrés pour les mesures d'adaptation à la hausse du niveau de la mer et de réduction des émissions de GES à l'échelle locale et régionale;
 - l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a élaboré un projet afin de fournir aux consommateurs de l'information en temps réel sur la quantité d'énergie qu'ils utilisent et les façons de la réduire.

Transport

« Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'efforcera d'améliorer les moyens de transport et d'aider les consommateurs à prendre des décisions éclairées concernant les véhicules, les carburants et les modes de transport. » *Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012*

En 2009, les émissions du secteur des transports ont continué de baisser par rapport au sommet de 5,5 Mt en 2004, pour s'établir à 4,6 Mt, soit 0,6 Mt au-dessus des niveaux de 1990. Les émissions attribuables au transport routier, qui représentent 80 % des émissions totales du secteur des transports, sont à la baisse depuis 2007 et se situent actuellement à 3,7 Mt. Les émissions provenant des transports aérien, ferroviaire et maritime continuent de diminuer par rapport aux niveaux de 2007.



Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Malgré la baisse, la province continue à trouver que le secteur du transport est le plus grand défi dans la réduction des émissions de GES. Alors que des progrès ont été expérimentés, des opportunités significatives demeurent dans les décisions de transport individuel et la circulation des marchandises. Le gouvernement s'emploie également à améliorer l'efficacité des transports en commun et les émissions de GES par le remplacement et la remise à neuf des autobus et l'expansion du parc. Parmi les autres possibilités, mentionnons la création d'un réseau de terrains de stationnement pour les navetteurs, l'aménagement de pistes pédestres et cyclables, et le covoiturage.

En 2010, le gouvernement provincial a appuyé l'initiative du gouvernement fédéral canadien visant à implanter des normes nationales rigoureuses en matière de rendement énergétique et de réduction des émissions de GES pour les véhicules. Le règlement, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, s'applique aux constructeurs et aux importateurs d'automobiles et de camions légers neufs destinés à être vendus au Canada. Le règlement établit des objectifs progressivement plus élevés pour les niveaux de réduction des émissions de GES applicables aux véhicules des années modèle de 2011 à 2016 vendus au Canada. Le but de ce règlement est de réduire de 25 % la quantité d'émissions de GES attribuables aux automobiles et aux camions légers canadiens en 2016 par rapport à 2008.

Le gouvernement provincial s'associe aux membres du regroupement régional des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada afin d'améliorer les options de transport et de réduire les émissions de GES.

Progrès

Ministère des Transports :

- a continué de travailler avec les municipalités de Fredericton, de Moncton, de Miramichi et de Saint John en vue d'améliorer les services de transport en commun. Le financement fédéral de 40 millions de dollars affecté aux transports en commun, a permis d'accroître la capacité de transport, d'améliorer l'efficacité des parcs d'autobus et de réduire les émissions de GES. Le service de transports en commun de Miramichi, qui a été inauguré en août 2009, continue son succès;
- a ouvert un nouveau poste de pesage routier dynamique sur la voie est de la route 2, à Salisbury, en septembre 2010, portant le nombre total de sites à cinq. Ces sites permettent de réduire considérablement les émissions de GES attribuables à la marche au ralenti, au démarrage et à l'arrêt des véhicules commerciaux lourds aux postes de pesée classique. La compétitivité des entreprises est améliorée par des systèmes de transport plus efficaces;
- a continué d'investir dans l'infrastructure stratégique afin d'améliorer l'efficacité dans la circulation des biens et des personnes;
- a continué de surveiller les initiatives de transport qui permettent d'améliorer l'efficacité et à réduire les émissions du secteur des transports, dont l'installation de groupes électrogènes d'appoint dans des camions de propriétaire-exploitant et a installé des contours aérodynamiques dans des semi-remorques fourgon;
- a continué de voir une croissance dans les demandes provenant de l'industrie du transport routier pour l'exploitation de trains routiers dans le cadre de permis spéciaux accordés sur les routes à quatre voies du Nouveau-Brunswick. Ce type de véhicule permet de transporter des volumes plus importants de chargement avec le même bloc d'alimentation et permet d'obtenir des économies de carburant d'environ 40 %.

Ministère de la Sécurité publique :

- a encouragé, par l'intermédiaire du Registraire des véhicules à moteur, une collaboration en vue de mettre en œuvre une stratégie visant à limiter la vitesse des camions à 105 km/h au Canada atlantique;
- a consulté des intervenants à l'automne 2011 au sujet du programme des émissions provenant des véhicules. Les normes sur les systèmes d'échappement des véhicules seront comprises dans les discussions.

Ministère de l'Environnement :

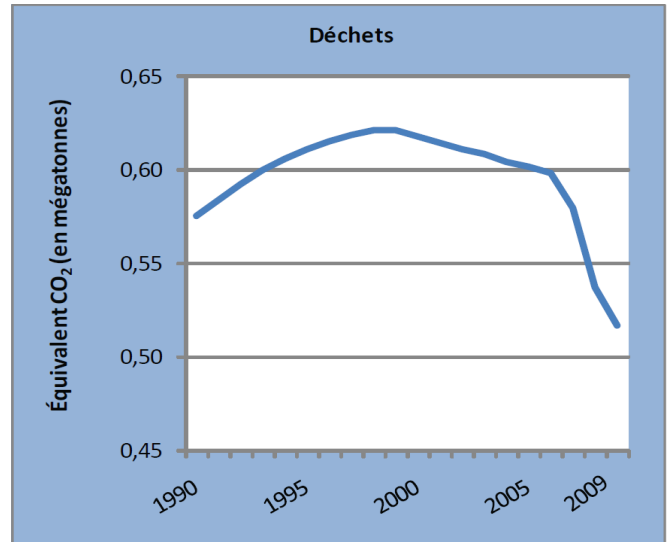
- a aidé des groupes locaux à mener des campagnes de sensibilisation à la marche au ralenti;
- a continué de soutenir le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, qui a consenti la somme de 30 000 dollars pour la réalisation de deux projets liés aux transports :
 - la ville de Quispamsis a élaboré un plan de transport actif pour la collectivité afin de réduire les émissions de GES et de conserver l'énergie;
 - le village de New Maryland a élaboré un plan d'aménagement de pistes afin d'encourager les gens à utiliser des moyens de transport de rechange pour se rendre au travail, tout en préservant l'environnement naturel.

Gestion des déchets

« Le Nouveau-Brunswick possède un plan d'action pour réacheminer et réduire les déchets afin de s'attaquer aux problèmes importants de la gestion des déchets. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'appuiera sur ce plan d'action. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Les émissions de gaz d'enfouissement diminuent et se situaient à 516 kt, soit 50 kt au-dessous des niveaux de 1990. Cette réduction est attribuable aux améliorations technologiques apportées dans les sites d'enfouissement de la province, comme l'installation de systèmes de captage et de brûlage des gaz d'enfouissement, de même qu'à l'amélioration des pratiques de gestion.

Le gouvernement provincial travaille avec les commissions de gestion des déchets solides afin d'élaborer des plans de réacheminement des déchets, d'améliorer des activités de compostage et de faire la collecte du méthane.



Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Progrès

Ministère de l'Environnement :

- a continué de soutenir l'installation de systèmes de gestion du méthane dans les commissions régionales de gestion des déchets solides. Les commissions de Fredericton, de Fundy, de Nepisiguit-Chaleur et du Sud-Ouest recueillent et brûlent les gaz d'enfouissement (émissions puissantes de GES), tandis que celle de la région de Fundy a installé une génératrice d'électricité;
- a continué de soutenir les commissions régionales de gestion des déchets solides en vue de la mise en place de programmes de réacheminement des déchets dans la province.

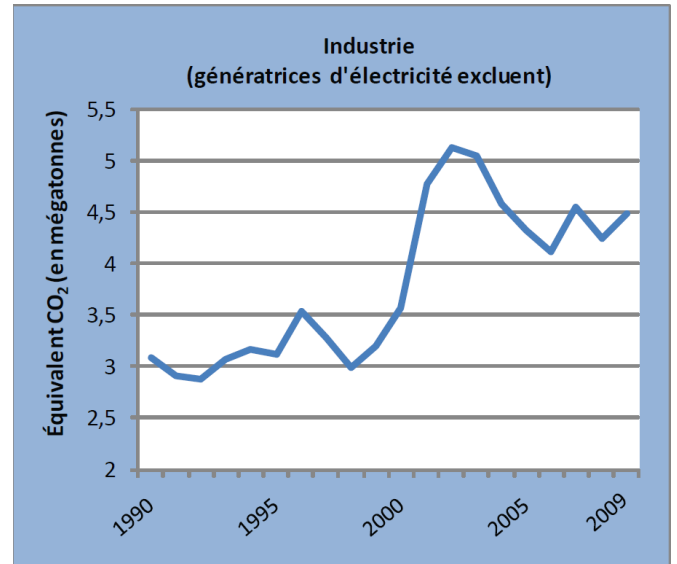
Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a soutenu l'évaluation d'un épandeur de fumier de précision, pour minimiser la quantité de nutriments excédentaires dans le sol, résultant en émissions de GES.

Sources industrielles

« Le gouvernement provincial collaborera avec les industries du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral pour s'assurer que la mise en œuvre des normes relatives aux émissions pour les sources industrielles est équitable et uniforme entre les secteurs industriels et entre les provinces et les territoires. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Les émissions attribuables au secteur industriel affichent une tendance à la baisse ces dernières années. Les émissions de GES provenant des grandes installations industrielles ont diminué de 5,1 Mt à 4,5 Mt entre 2002 et 2009. Une augmentation de 250 kt, signalée par Environnement Canada en 2009, était le résultat d'une modification des méthodes de déclaration.



Source : Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick

Progrès

Entreprises Nouveau-Brunswick :

- a attribué plus de 2 millions de dollars sous forme de prêts et de garanties de prêts par l'entremise du Programme d'aide financière à l'industrie pour des initiatives en matière d'énergie, de productivité et d'efficacité;
- a affecté plus de 185 000 dollars à 35 projets et initiatives connexes axés sur des technologies relatives aux démonstrations, à l'efficacité et au recyclage par l'entremise de son Programme d'adoption et de commercialisation de la technologie;
- a collaboré avec le ministère de l'Environnement et d'autres ministères provinciaux et fédéraux en vue de cerner et de développer des possibilités en matière de technologie propre;
- a aidé des entreprises à commercialiser des produits et des services écologiques du Nouveau-Brunswick dans des foires commerciales aux États-Unis et en Europe;
- a collaboré avec la Faculty of Forestry and Environmental Management, de l'Université du Nouveau-Brunswick, sur le Réseau stratégique du CRSNG sur les produits du bois et les systèmes de construction novateurs. Il s'agit d'un programme de recherche quinquennal de 5 millions de dollars.

Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick :

- a affecté, au cours de l'exercice 2010-2011, 1,5 million de dollars à 34 projets de recherche et de développement axés sur l'environnement.

Efficacité NB :

- a révisé et relancé le Programme des petites et moyennes industries, qui s'est élargi et comprend 24 participants qui ont 17 projets ou études de faisabilité en cours;

- a reçu le prestigieux prix iStar, de l'Alliance to Save Energy, pour son Programme des grandes industries. Ce programme compte 67 projets actifs d'immobilisations ou de mise en œuvre de systèmes d'information sur la gestion de l'énergie. Jusqu'ici, les projets en cours ont permis de réaliser des économies d'énergie annuelles de 15 millions de dollars, soit une réduction de 74 126 tonnes en émissions annuelles de GES;
- a poursuivi son partenariat avec les Manufacturiers et Exportateurs du Canada pour la tenue d'ateliers sur l'efficacité énergétique.

Ministère de l'Environnement :

- a continué de s'assurer que les émissions de la province du Nouveau-Brunswick restent aussi faibles que possible grâce au processus d'étude d'impact environnemental et d'autres processus d'approbation;
- a entrepris une étude visant à déterminer les crédits compensatoires de carbone qui pourraient être élaborés au cours des cinq prochaines années. Cela représenterai une réduction de l'ordre de 100 000 tonnes à un million de tonnes de GES, pour une valeur financière possible de plus de 1,5 million de dollars.

Ministère des Ressources naturelles :

- a poursuivi le travail effectué avec le gouvernement fédéral pour assurer la reconnaissance des perspectives de crédits carbone pour la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick. Le Ministère ira plus loin en ce sens une fois que l'ensemble des données établi et que l'analyse des perspectives de crédits carbone aura été effectuée. De plus, le Ministère sera en mesure de mieux cerner les perspectives futures lorsque le plan d'aménagement forestier 2012-2017 sera terminé.

Perspectives d'avenir en matière d'énergie

« La prise de mesures et l'examen des perspectives d'avenir en matière d'énergie donneront au Nouveau-Brunswick la souplesse nécessaire pour faire des choix en vue de la croissance de nos communautés et de notre économie. Les possibilités en vue de poursuivre le développement d'un secteur d'électricité viable, diversifié et économiquement sain sont nombreuses. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

En octobre 2010, le premier ministre a institué une Commission de l'énergie en la chargeant de recommander un plan énergétique de dix ans pour la province. À la suite de consultations publiques, la Commission a soumis son rapport en mai 2011. L'utilisation de l'énergie représente 92 % des émissions de GES dans la province, ce qui illustre l'importance d'une politique énergétique pour faire face aux changements climatiques.

La Commission a indiqué qu'un nouveau plan d'action sur les changements climatiques est nécessaire en 2012 et que celui-ci doit traiter de la production d'électricité et des transports, les éléments qui contribuent le plus aux émissions de GES. Elle a également indiqué qu'un coût sera associé aux émissions de carbone à un moment donné et que l'efficacité, la conservation, l'énergie renouvelable et les combustibles de remplacement seront les principaux facteurs dont nous devons tenir compte dans la planification de notre avenir énergétique.

Progrès

Ministère de l'Énergie :

- a réalisé une étude de faisabilité visant à déterminer s'il était possible d'approvisionner le nord de la province en gaz naturel. L'étude a conclu que la construction d'un gazoduc n'était pas viable, mais qu'il serait peut-être possible, dans des cas limités, de livrer du gaz naturel comprimé par camion-citerne à des installations à forte charge de base.

Énergie NB :

- à l'installé de nouveaux rotors de turbines à haut rendement à la centrale nucléaire de Point Lepreau, ce qui va ajouter 4 % à la capacité de production;
- a initié un projet de contrôle de la charge des clients des provinces Maritimes dans le cadre de l'intégration de l'énergie éolienne, proposé par PowerShift Atlantique. Ce projet utilise le contrôle de la charge des clients pour aider à intégrer l'énergie éolienne dans les réseaux d'électricité des Maritimes.

Le gouvernement donne l'exemple

« Le gouvernement provincial, de par son leadership dans le secteur public fera la démonstration des meilleures pratiques environnementales et encouragera des pratiques viables sur le plan écologique au sein des gouvernements et ailleurs. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le gouvernement donne l'exemple et guide les pratiques durables en mettant en œuvre des programmes de réduction des émissions de GES pour ses propres immeubles et opérations. Pour les aider à faire face aux changements climatiques, plusieurs ministères et organismes ont adopté des pratiques environnementales exemplaires dans les domaines de l'approvisionnement, du transport, des immeubles et de la gestion de l'énergie en améliorant l'efficacité des immeubles neufs et existants.

Progrès

Ministère de l'Approvisionnement et des Services :

- a obtenu un certificat or du programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) en avril 2011 et quatre « Green Globes » en septembre 2010 pour le bureau de district de Richibucto, du ministère des Ressources naturelles. L'École Sainte-Thérèse et le Centre de santé communautaire de Rexton demanderont leur certification LEED;
- a collaboré avec le ministère du Développement social pour que six nouveaux foyers de soins de la province soient conçus conformément aux exigences de la politique provinciale relative aux bâtiments écologiques, sans toutefois être certifiés LEED. Le Ministère a préparé les lignes directrices du ministère du Développement social pour les foyers de soins en appliquant les principes des pratiques exemplaires pour réaliser des gains d'efficacité au chapitre de l'énergie, de l'utilisation de l'eau, de l'éclairage de jour, de l'utilisation de matériaux régionaux, de la durabilité des bâtiments, de l'entretien et de l'exploitation, le tout équilibré par des économies

de coûts pendant la construction initiale et le cycle de vie de tous les projets de foyers de soins (nouveaux bâtiments et ajouts importants);

- a exigé que les projets suivants soient conçus conformément à la politique relative aux bâtiments écologiques, à l'aide des systèmes d'évaluation en place dont la certification LEED Argent ou Green Globes :
 - École élémentaire de Fredericton-Nord;
 - Parc de Kennebecasis;
 - École de Moncton-Nord;
 - École élémentaire de Riverview;
 - École de Rogersville;
 - École secondaire Moncton High;
 - École élémentaire Southern Carleton;
 - École élémentaire Woodstock Centennial;
 - École Ste-Bernadette;
 - Hôpital de psychiatrie légale de Campbellton;
- a révisé les lignes directrices du Ministère concernant les établissements d'enseignement afin de mettre à jour les principes des pratiques exemplaires et d'incorporer les révisions apportées au système d'évaluation du programme LEED; le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) a mis à jour, en juin 2010, la version 1.0 pour les nouvelles constructions LEED 2009. Tous les projets de nouveaux bâtiments menés avec le CBDCa devront être conçus et construits selon le système d'évaluation LEED 2009;
- a promu l'utilisation des granulés de bois en :
 - élaborant une demande de propositions pour la conclusion d'ententes d'approvisionnement en énergie renouvelable avec l'Hôpital général de Grand-Sault et l'École Marie-Gaétane, qui sont situés à proximité d'une source fiable de granulés produits à partir des résidus de bois industriels;
 - travaillant avec le groupe chargé de l'élaboration du projet de foyer de soins à Edmundston en vue de l'incorporation d'une chaudière alimentée aux granulés de bois dans le système de chauffage;
 - incorporant une usine de granulés dans l'appel d'offres pour l'école élémentaire de Fredericton-Nord;
- a investi 3,8 millions de dollars dans l'exécution de vérifications énergétiques et la mise en œuvre de mesures d'amélioration du rendement énergétique en 2010-2011. Les mesures prises devraient conduire à des économies annuelles de 638 000 dollars et à une réduction de 4 754 tonnes d'équivalent CO₂. Presque 2,5 millions de dollars ont été investis dans des établissements de soins de santé, 1,1 million dans des écoles, 100 000 dollars dans des collèges communautaires et 40 000 dollars dans des garages du ministère des Transports (MDT). Les travaux effectués dans les hôpitaux ont surtout porté sur l'amélioration de l'éclairage, la mise à niveau du contrôle des chaudières et des moteurs et le renouvellement des systèmes de ventilation et de récupération de l'énergie, tandis que ceux effectués dans les écoles de la maternelle à la 12^e année et les collèges communautaires ont visé l'amélioration de l'éclairage

et ceux effectués dans les garages du MDT, l'installation de thermostats électroniques programmables;

- a investi 703 000 dollars en 2010-2011 en vue de l'installation de systèmes de comptage intelligents dans les écoles et les hôpitaux. Les économies annuelles prévues en énergie découlant de l'analyse des données énergétiques sont estimées à 162 000 dollars et les émissions atmosphériques, à 1 320 tonnes d'équivalent CO₂. Le Ministère a travaillé avec l'agence des services internes du Nouveau-Brunswick et Facilicorp afin d'établir des serveurs informatiques pour le stockage des données énergétiques;
- a converti une centaine de bâtiments gouvernementaux au gaz naturel en remplacement de sources énergétiques plus polluantes, comme le charbon et le mazout;
- a installé un système de production d'électricité au biogaz dérivé des déchets de ferme pour le CCNB Edmundston;
- a acheté un composteur industriel pour un projet conjoint mené avec le CCNB Bathurst et une école locale;
- a commencé à utiliser du fluide d'échappement diesel (FED), un fluide qui permet de réduire considérablement les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et la consommation de carburant;
- a formé, en avril, un partenariat avec le ministère de l'Environnement et Entreprises Nouveau-Brunswick ainsi qu'avec l'Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick et l'Institut de gestion des achats du Nouveau-Brunswick afin de tenir le tout premier forum sur les produits et les services écologiques du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Le forum comprenait une foire commerciale qui a attiré plus de 40 exposants représentant surtout les fournisseurs de produits et de services écologiques du Nouveau-Brunswick, ainsi que des ateliers destinés à renseigner les vendeurs et les acheteurs sur les tendances actuelles et émergentes;
- a poursuivi la mise en œuvre du projet d'optimisation des imprimés afin de réduire la consommation d'énergie et de conserver le papier.

Ministère du Développement social :

- a investi environ 9 millions de dollars dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements sociaux pour ménages à faible revenu;
- a investi 3,4 millions de dollars au cours de l'année financière sous forme de subventions pour 845 ménages à faible revenu (propriétaires et locataires) afin de les aider à apporter des améliorations énergétiques à leur habitation dans le cadre du programme écoÉnergie. Au 31 mars 2011, les vérifications et améliorations énergétiques faites avaient conduit à des économies de 23 215 GJ (économies moyennes de 25 GJ par ménage), soit une réduction totale de 2 474 tonnes (environ 2,7 tonnes par ménage) en émissions de GES.

Ministère des Transports :

- a terminé le projet de deux ans visant l'utilisation de 5 % et de 10 % de biocarburants dans le diesel auquel ont participé 12 véhicules, dont un autobus scolaire, une niveleuse, un chasse-neige et un véhicule utilitaire léger. Les essais ont été concluants, aucun obstacle n'ayant été relevé quant à l'utilisation de biodiesel dans le parc de véhicules du gouvernement une fois qu'il

sera disponible dans le commerce. Le projet a donné lieu à une réduction de 22 tonnes des émissions de GES et 8 600 litres de carburant diesel;

- a continué de superviser le projet pilote d'autobus scolaires hybrides ainsi que les essais sur le biodiesel. Le Ministère a également continué de mettre l'accent sur l'achat de véhicules hybrides ou de véhicules consommant moins de carburant pour les parcs de véhicules ordinaires ou destinés aux cadres supérieurs, tout en prenant en considération les coûts liés au carburant lors de l'achat de véhicules légers;
- a investi dans des autobus et des chasse-neige équipés de nouveaux moteurs diesel à combustion propre;
- a continué de surveiller les résultats obtenus en remplaçant les moteurs conventionnels des traversiers par des moteurs éconergétiques;
- a achevé le remplacement des lampes incandescentes des feux d'avertissement clignotants permanents par des diodes électroluminescentes (DEL) et a converti, en 2010, l'éclairage du pont Centennial (route 11, à Miramichi), qui est passé de lampes à vapeur de sodium à haute pression à des luminaires DEL. La restauration en cours du pont du port de Saint John, qui a débuté en 2010, comprend le remplacement de tous les luminaires à vapeur de sodium à haute pression par des lampes DEL;
- a continué d'encourager le programme contre la marche au ralenti dans le cadre de la politique sur les véhicules écologiques, laquelle a été adoptée en 2006 afin d'aider à rendre plus éconergétique le parc de véhicules du gouvernement et à réduire les émissions de GES. La marche au ralenti est entrée en vigueur le 1 juin 2007;
- a lancé un processus pour mettre en œuvre 1 000 GPS au sein de la flotte du gouvernement pour réduire la consommation de carburant et d'augmenter l'efficacité opérationnelle.

Ministère de l'Environnement :

- a promu le concept des collectivités durables et l'utilisation de pratiques de gestion exemplaires par la mobilisation communautaire, l'agriculture urbaine et la gestion des eaux pluviales auprès de divers intervenants, dont des municipalités, des services d'urbanisme et des groupes sectoriels. Ce projet permettra aussi d'illustrer de meilleures techniques de gestion des eaux pluviales en réponse aux changements climatiques.

Adaptation aux effets des changements climatiques

« Les changements climatiques ont déjà eu des effets sur les communautés du Nouveau-Brunswick et ils seront incontournables dans un avenir immédiat. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012



Le climat change, et ce, de façon nettement accélérée. Les citoyens, les entreprises, les collectivités et le gouvernement doivent travailler ensemble pour évaluer et gérer les risques et les possibilités que présentent les changements climatiques au Nouveau-Brunswick. En agissant, le Nouveau-Brunswick peut s'adapter aux effets inévitables que ces changements auront sur nos collectivités et nos écosystèmes.

Élaboration de politiques

« L'aménagement dans les régions urbaines et rurales du Nouveau-Brunswick doit tenir compte de sa contribution et de sa réaction aux effets des changements climatiques. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le gouvernement a réalisé des progrès importants en matière de politiques d'aménagement pour s'adapter aux effets attendus des changements climatiques envisageant un aménagement fondé sur les principes de viabilité environnementale, économique et sociale, qui comprennent une planification minutieuse de ressources terrestres, atmosphériques et hydriques et qui favorisent le développement de collectivités durables.

Progrès

Ministère de l'Environnement :

- a continué d'appuyer la politique de protection des zones côtières. Les zones côtières étant reconnues comme des zones d'intérêt provincial, cette initiative est rattachée au travail effectué sur la politique provinciale d'urbanisme;
- a mis en branle un processus d'élaboration d'un cadre d'aménagement des terres et de l'eau qui tiendra compte des zones inondables, des terres humides, du littoral et des bassins hydrographiques afin d'assurer la protection et la conformité de tous les usagers.

Gestion des ressources naturelles

« Les changements climatiques remettront en question les pratiques actuelles dans les secteurs agricoles, aquacoles, forestiers et des pêches traditionnelles. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Les changements climatiques remettent en question les pratiques utilisées dans les secteurs des ressources naturelles à l'égard desquels la province est très dépendante. Les changements climatiques peuvent altérer ces ressources. Le gouvernement collabore avec diverses associations afin d'évaluer et de comprendre les tendances climatiques et d'aider à choisir les stratégies d'adaptation les plus appropriées.

Progrès

Ministère des Ressources naturelles :

- a établi, de concert avec l'Unité de la croissance et du rendement du Nouveau-Brunswick, des courbes de rendement du carbone pour les terres de la Couronne. Le Ministère est également à élaborer un modèle d'approvisionnement pour les terres privées, qui lui permettra de calculer l'empreinte carbone des terres de la Couronne et des forêts privées non industrielles;
- a terminé la sélection d'une autre zone naturelle protégée dans le cadre de la stratégie gouvernementale;
- a affecté jusqu'à 600 000 dollars provenant du programme de financement de la sylviculture sur les terres privées, doté de 6 millions de dollars, pour le reboisement des terres agricoles abandonnées. Le ratio de partage des coûts demeurera à 90 % pour le gouvernement et 10 % pour les propriétaires de terres privées;
- pour combattre les incendies de forêt, a acheté, par l'entremise de Forest Protection Limited (FPL), un nouvel avion bombardier amphibie (AT 802 FireBoss) comme complément à son parc de cinq avions bombardiers d'eau AT 802 basés à terre;
- en ce qui concerne les maladies et les insectes forestiers, la Section de lutte contre les ravageurs forestiers (SLRF) du Ministère surveille et émet chaque année des prévisions quant à la situation parasitaire dans l'ensemble de la province et communique avec les autres organismes et autorités à propos des espèces étrangères envahissantes afin que des mesures immédiates puissent être prises lorsque cela s'avère nécessaire. Les programmes de lutte sont planifiés et menés en utilisant une approche de lutte antiparasitaire intégrée. La SLRF participe directement ou indirectement, en collaboration avec Forest Protection Limited, à des projets de recherche visant à élaborer et à améliorer les tactiques et les stratégies de lutte antiparasitaire, comme les insecticides biologiques et les systèmes informatiques d'aide à la décision, dont certains tiennent maintenant compte de la séquestration du carbone. Le Ministère a continué de participer à l'élaboration d'une Stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers sous l'égide du Conseil canadien des ministres des forêts.

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a continué d'offrir des conseils techniques aux producteurs agricoles;

- a aidé les producteurs agricoles à s'adapter aux conditions créées par les changements climatiques et à réduire leurs émissions de GES, dans le cadre du programme de financement de l'entente Cultivons l'avenir entre le Canada et le Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Environnement :

- a entrepris une collaboration avec l'Institut laitier et fourrager de l'Atlantique (ILFA), qui a reçu des fonds du Programme canadien d'adaptation agricole pour la réalisation d'un projet pilote auprès de 50 fermes laitières du Nouveau-Brunswick et de 50 fermes laitières de l'Alberta. Ce projet permettra à l'ILFA d'évaluer la méthode de quantification utilisée dans le protocole certifié de quantification pour la réduction des émissions de GES des bovins laitiers, tout en élaborant le cadre de travail requis, en préparant les documents d'orientation et en tissant les liens nécessaires entre les agriculteurs, les organismes de contrôle laitier, les vérificateurs et les acheteurs de carbone afin qu'un programme national puisse être financièrement autonome à l'avenir. Ce projet consistera en l'élaboration de modèles de surveillance et de calcul, la quantification et la vérification de 100 fermes laitières (50 au Nouveau-Brunswick et 50 en Alberta) et, enfin, la vente de crédits vérifiés à de grands émetteurs finaux, les recettes étant remises aux agriculteurs participants.

Risques et dommages

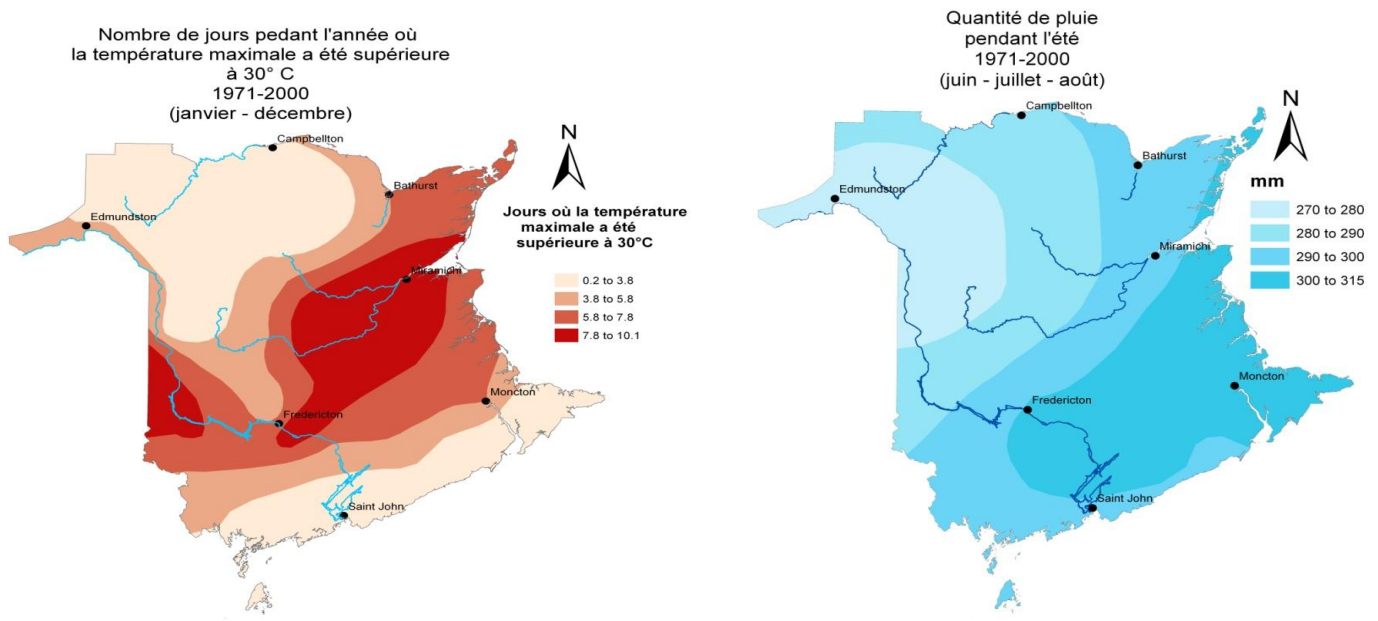
« Il importe de transférer nos connaissances scientifiques sur les effets que les changements climatiques ont sur notre environnement à l'élaboration de solutions appliquées pour le gouvernement, les entreprises et les communautés. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le gouvernement s'attaque aux défis que représentent les risques et les dommages en favorisant le dialogue avec les intervenants. Le transfert des connaissances à l'échelle provinciale, régionale et communautaire est une activité continue et essentielle. Ce transfert de connaissances améliorera les solutions appliquées et incorporera les meilleures pratiques pour une prise de décisions éclairées dans le but de réduire les risques et les dommages.

Progrès

Ministère de l'Environnement

- a commencé à travailler à un projet visant à fournir de l'information détaillée sur les projections climatiques actuelles et futures au Nouveau-Brunswick pour les utilisateurs externes, dont des urbanistes, des gestionnaires municipaux et le grand public. L'information sera présentée au moyen d'une interface Web, principalement sous forme de cartes. Des cartes ont été préparées pour 14 variables climatiques pour la période climatique 1971-2000. Les cartes présentées à titre d'exemples indiquent le nombre de jours pendant l'année où la température maximale a été supérieure à 30° C et la quantité totale de pluie pendant l'été;



- a entrepris et maintenu la surveillance et la gestion d'études de cas dans 14 collectivités du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale, dotés d'un financement de 8,5 millions. Cette initiative, lancée en collaboration avec les autres provinces de l'Atlantique, les municipalités et Ressources naturelles Canada, vise à promouvoir et à favoriser la prise de mesures d'adaptation aux changements climatiques par le biais d'études de cas appliquées portant sur les préoccupations prioritaires, notamment l'inondation et l'érosion des zones côtières et des zones des terres intérieures, les infrastructures, l'urbanisme et la gestion des eaux souterraines. En 2010-2011, des projets ont été réalisés dans les collectivités suivantes : Le Goulet, Shippagan, Bas Caraquet, Richibucto, Moncton, Riverview, Dieppe, Sackville, Grand-Sault, Saint John, Grand Bay-Westfield, Hampton, Quispamsis et Rothesay;
- a lancé le site Web www.atlanticadaptation.ca afin de présenter les projets des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale en cours;
- a planifié et géré un atelier sur les risques et vulnérabilités destiné à toutes les personnes ayant participé aux projets des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale au Nouveau-Brunswick, tenu à Moncton en novembre;
- a entrepris des études d'adaptation à Memramcook et Port Elgin, et offert des conseils et du soutien pour d'autres travaux effectués dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, coordonnés par le CARNO (comité de l'aménagement rural du Nord-Ouest);
- a planifié et supervisé la prestation d'une conférence, intitulée « Se préparer au changement : La gestion du risque lié au changement climatique », tenue à Moncton en mars. Cette conférence, à laquelle ont participé plus de 150 représentants des gouvernements provincial et fédéral, des municipalités et des commissions d'urbanisme, a produit des recommandations de mesures futures à prendre;
- a commencé à travailler, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, à la formulation d'options pour l'amélioration des politiques relatives aux zones sujettes aux inondations;
- a commandé et géré la production de documents de discussion techniques sur les assurances et les changements climatiques, l'inondation des terres intérieures et la planification des politiques. Une fois terminés, ces documents serviront de références à jour sur ces questions dans la région de l'Atlantique et dans l'ensemble du Canada;
- a achevé l'examen de réseaux provincial de surveillance du climat, lequel a donné lieu à la recommandation de plusieurs améliorations. Les efforts se poursuivent en vue d'améliorer notre capacité d'évaluer la vulnérabilité des lacs à la prolifération des algues, de surveiller la contribution de l'équivalent en eau de la neige aux ressources hydriques provinciales à des fins de prévision hydrologique et d'étendre la surveillance des précipitations saisonnières afin d'obtenir des données sur toute l'année pour l'évaluation de la disponibilité en eau;
- a installé un nouveau système de prévision au sein du centre d'hydrologie, laquelle sera reliée au système d'acquisition de données et un mis à jour aux modèles de prévisions pour les rivières. La configuration du système se poursuit, avec des séances de formation et des essais

visant à améliorer la rapidité et la transmission des bulletins de prévisions aux clients et à favoriser l'intégration continue avec les États-Unis afin de partager la surveillance de variables hydrologiques clés, comme la température et les précipitations;

- a appuyé l'achèvement d'évaluations de la fréquence des débits faibles et des inondations élevés en utilisant des périodes de données enregistrées provenant de stations hydrométriques. Les résultats de ces rapports peuvent aider à faire avancer les critères de conception technique pour le dimensionnement des infrastructures, dont les ponts et les réseaux pluviaux, ainsi que pour l'établissement des capacités de dilution des émissaires, la détermination des zones de mélange et les activités globales d'aménagement des bassins hydrographiques;
- a continué à administrer le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, duquel plus de 315 810 dollars ont été fournis pour appuyer 12 projets d'adaptation aux changements climatiques:
 - le Comité de l'aménagement rural du Nord-Ouest a élaboré un plan d'adaptation aux effets des changements climatiques;
 - le Centre de recherche sur l'environnement et sur le développement durable, de l'Université du Nouveau-Brunswick, a examiné la façon dont notre climat est actuellement surveillé et a formulé des recommandations qui assureront une surveillance statistiquement significative du climat ainsi que la détection des changements climatiques à long terme;
 - l'Association des bassins versants de la région de Fredericton, a élaboré, en collaboration avec le Centre de recherche sur l'environnement et sur le développement durable de l'UNB, des stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour les municipalités du Nouveau-Brunswick;
 - le Groupe Littoral et vie a continué de travailler avec diverses organisations et la ville de Bouctouche en vue de l'adaptation à l'élévation du niveau de la mer par suite des changements climatiques;
 - Conservation de la nature Canada a évalué les menaces et pris des mesures pour assurer la santé et la viabilité à long terme des réserves naturelles côtières;
 - le North Shore Micmac District Council - Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques a fait des études qui serviront à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour les futurs exercices d'aménagement communautaire;
 - la ville de Tracadie-Sheila a étudié l'infrastructure et l'érosion de la côte à la lumière de l'adaptation aux changements climatiques et de l'aménagement à long terme;
 - l'Université de Moncton :
 - s'est penchée sur les effets des changements climatiques afin d'évaluer l'incidence de sécheresses et d'inondations extrêmes sur l'infrastructure du Nouveau-Brunswick;
 - a surveillé les changements côtiers associés à deux types d'ouvrage de protection contre l'érosion;
 - a aidé les résidents de la Commission d'aménagement de Kent à prendre des décisions éclairées concernant l'adaptation à l'élévation du niveau de la mer;
 - a tenu un atelier ayant pour but de faire avancer la compréhension d'une approche intégrée face à l'aménagement des zones côtières et à l'adaptation à l'élévation du niveau de la mer;

- Vision H₂O a mis à jour ses données géomatiques afin de mieux prévoir l'incidence de l'élévation du niveau de la mer sur les collectivités côtières.

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a continué de soutenir la stratégie de gestion de la protection des zones riveraines agricoles de l'Atlantique, notamment en offrant des séances de formation en classe et sur le terrain concernant la gestion des zones riveraines à divers ministères et autres intervenants,
- a tenu un atelier sur la santé des zones riveraines de l'Atlantique, auquel ont assisté plus de 140 professionnels du domaine;
- a continué d'aider le ministère de l'Approvisionnement et des Services à achever et à construire, dans le cadre de la restauration de la rivière Petitcodiac, des digues en amont du pont-chaussée de la rivière afin de protéger les terres agricoles de toute inondation éventuelle découlant de l'élévation du niveau de la mer;
- a continué, dans le cadre de l'entente Cultivons l'avenir entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, d'appuyer les plans environnementaux des fermes et les pratiques de gestion bénéfique qui visent l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers.

Ministère de la Sécurité publique – Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) :

- a mis en place, en partenariat avec Pelmorex Communications Inc., un système d'alerte publique à diffusion directe. Le Nouveau-Brunswick est l'une des six provinces à avoir conclu une entente officielle pour utiliser l'infrastructure et les applications de Palmorex comme technologie de base en matière d'alerte publique. L'OMU NB ajoutera un certain nombre de stations radio commerciales au réseau cette année;
- a entrepris l'élaboration d'un programme d'intervention en cas d'urgence plus robuste pour le comté de Charlotte. Ce projet pilote intégrera les entités locales, provinciales, du secteur privé et non gouvernementales dans un programme d'urgence complet qui aidera les autorités locales à mieux gérer les urgences et les catastrophes;
- a terminé un projet triennal visant à élaborer un modèle altimétrique numérique de haute précision pour le fleuve Saint-Jean. Le centre de prévision des crues utilise ce modèle pour améliorer la modélisation et la prévision des crues. L'OMU NB et le Bureau 911 NB ont mis au point un certain nombre d'applications fondées sur le modèle afin de visualiser les zones à risque, les niveaux actuels et prévus des eaux et les répercussions des inondations. Le modèle permet également l'élaboration de divers autres plans d'adaptation aux changements climatiques.

Ministère de la Santé :

- a continué, en partenariat avec Santé Canada, à élaborer un projet pilote d'alerte à la chaleur en vue de réduire le taux de maladies reliées à la chaleur dans la province. En raison des changements climatiques, les prévisionnistes croient que Fredericton aura un nombre accru de jours au-dessus d'une valeur humidex de 40°C. Cela étant, cette ville a été choisie comme site pour le projet dans les provinces de l'Atlantique. D'autres projets semblables seront réalisés au

Manitoba et à Windsor, en Ontario. Il en résultera l'élaboration d'un guide de pratiques exemplaires pour la préparation de programmes d'alerte et d'intervention en cas de chaleur extrême;

- est à élaborer une nouvelle catégorie d'installateur agréé de systèmes d'égout sur place pour les réseaux d'évacuation des eaux usées non conventionnels. Ce type de système sera bénéfique pour les propriétaires qui pourraient subir une diminution de la superficie de leur lot par suite des changements climatiques (inondation, élévation du niveau de la mer), tout en aidant à réduire les risques pour la santé publique et l'environnement.

Partenariats et communications

« Notre capacité de gérer notre environnement de façon durable, de réduire les émissions et de nous adapter aux effets des changements climatiques repose sur la reconnaissance que la prise de mesures pour protéger l'environnement est une responsabilité partagée. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012



Le plan d'action énonce certaines mesures visant à renforcer les partenariats, à réduire les émissions et à se préparer aux effets des changements climatiques. C'est une responsabilité qui doit être assumée par les partenariats locaux, autochtones et fédéraux grâce au partage des idées, des expériences et des pratiques.

Partenariats avec les collectivités et collaboration avec les intervenants

« Le gouvernement provincial reconnaît que les communautés joueront un rôle essentiel dans les stratégies de réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux gaz à effet de serre pour répondre aux effets des changements climatiques. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le gouvernement provincial a continué d'aider les collectivités à construire leur infrastructure de manière à pouvoir réduire au minimum leurs émissions de GES et fonctionner avec fiabilité dans un climat qui change. Depuis la publication du plan d'action, les municipalités peuvent produire de l'énergie à partir de divers systèmes écologiques. En s'associant avec les collectivités et les intervenants, le gouvernement peut atteindre les objectifs fixés et poursuivre des approches novatrices à l'épreuve des changements climatiques.

Progrès

Ministère de l'Environnement :

- a commencé la révision de l'initiative d'écologisation du gouvernement afin d'évaluer les progrès réalisés et de faire des recommandations pour des actions futures;
- a promu le concept de la planification intégrée par rapport aux changements climatiques pour les projets, les examens et les groupes de travail;

- a terminé une présentation sur les changements climatiques qui intègre la construction de lotissements résidentiels et les principes de croissance intelligente de façon à favoriser l'aménagement des bâtiments, des rues et des terres. Le Ministère a également préparé des cartes qui renvoient à la mise en œuvre locale des principes de construction des lotissements en réponse aux changements climatiques;
- a travaillé avec des collectivités choisies afin de les aider à cerner les possibilités et les problèmes locaux liés aux changements climatiques et à déterminer les mesures appropriées à prendre;
- a tenu deux séminaires en anglais et un séminaire en français sur le Design de collectivités durables (DECOD) au Nouveau-Brunswick, présenté des séances d'information sur le DECOD aux ministères et offert une formation pour la tenue de six séances d'information et de deux séminaires sur le DECOD en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Efficacité NB, la Fédération canadienne des municipalités (Abordabilité et choix toujours) et l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick;
- a supervisé une étude réalisée par l'UNB sur les changements réglementaires associés au projet « One Tree Orchard » à Fredericton. Ce projet communautaire vise à maximiser l'utilisation des sources locales d'énergie et de chaleur et à réduire la circulation de véhicules;
- a continué d'administrer le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick, lequel a injecté plus de 81 000 dollars en vue de soutenir la mise en œuvre de plans écologiques pour Kedgwick, Memramcook, Saint-Isidore et Shippagan.

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches :

- a travaillé avec le Comité consultatif sur le développement des marchés de l'industrie agroalimentaire du Nouveau-Brunswick pour identifier et saisir les débouchés dans les marchés d'alimentation locaux. Le Programme d'expansion des marchés de produits agroalimentaires a aidé les producteurs, les marchés agricoles, les associations et les entreprises agroalimentaires à accroître la promotion des produits agroalimentaires locaux, ce qui a donné lieu à une augmentation des ventes et de la consommation.

Ministère des Gouvernements locaux :

- a administré le Fonds de la taxe sur l'essence en 2010. Parmi les 188 projets concernés, 88 auront un effet sur la réduction des émissions de GES.

Sensibilisation et information du public

« Le gouvernement provincial reconnaît que la prise de mesures de sensibilisation et d'information du public est essentielle afin de faire participer les gens aux choix qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et respectent les défis d'un environnement qui subit des changements. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le gouvernement provincial a encouragé tous les secteurs à examiner leurs mesures actuelles et à prendre des dispositions pour réduire leurs émissions de GES et s'adapter aux effets actuels et futurs des changements climatiques. Des activités sont organisées dans toute la province afin de promouvoir l'efficacité énergétique, l'efficacité du secteur du transport, la réduction des déchets et la conservation

de l'eau. Le gouvernement travaille avec un certain nombre de partenaires en vue de les sensibiliser aux questions liées aux changements climatiques.

Progrès

Ministère de l'Environnement :

- a animé des présentations et des ateliers lors de conférences, de séances d'information, de salons du foyer et d'événements afin de sensibiliser les gens aux changements climatiques. Des documents et des outils de promotion et de démonstration ont été présentés pour souligner la gestion améliorée des émissions de GES et des actions concrètes d'adaptation aux changements climatiques pour favoriser l'intendance environnementale au Nouveau-Brunswick;
- a établi des partenariats avec divers groupes et organismes en vue de les aider à mettre sur pied des initiatives de sensibilisation aux changements climatiques;
- a continué de mettre en œuvre la stratégie sur les changements climatiques visant trois groupes : les leaders d'opinion, les communautés d'intérêt et le grand public. Le Ministère :
 - a rassemblé les leaders d'opinion de la province en juin 2010 pour un quatrième forum sur les changements climatiques. Le forum a compris une séance de dialogue avec Stephen Lewis et une présentation sur les initiatives de mobilisation face aux changements climatiques proposées par les forums précédents et mises en œuvre par le Ministère;
 - a terminé un projet pilote sur l'écologisation des entreprises en partenariat avec le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, Efficacité NB, l'Office du Tourisme Edmundston Madawaska, la ville d'Edmundston et la Chambre de commerce de la région d'Edmundston. Ce projet a fait la promotion de pratiques écologiques en matière d'efficacité énergétique, de transport, de gestion des déchets et de gestion de l'eau. Pour en apprendre davantage sur ces pratiques, il suffit de visiter le site Web de la Chambre de commerce de la région d'Edmundston – <http://www.ccedmundston.com/fr/ecologisation.php>;
 - a continué, de concert avec le comité de planification des projets, du Réseau de participation des jeunes face aux changements climatiques, d'offrir des séances de formation et d'organiser des activités de sensibilisation à l'intention des jeunes, comme les activités offertes dans le cadre de l'Heure pour la Terre à Fredericton et à Moncton;
 - a entrepris l'Éco-défi de quartier, en partenariat avec Efficacité NB, le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick et l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick (Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick). Des familles de Moncton, de Petitcodiac, de Saint Andrews et de Shediac se sont engagées à réduire leur empreinte carbone personnelle de façon à reconnaître l'importance des changements climatiques et la nécessité d'agir au niveau communautaire;
- a travaillé avec les ministères provinciaux, l'Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick et l'Institut de gestion des achats du Nouveau-Brunswick en avril en vue de la tenue, à Fredericton, du tout premier forum sur les produits et les services écologiques;

- a administré les projets financés grâce au Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick. Plus de 583 410 dollars ont été versés pour appuyer 25 projets éducatifs portant sur les changements climatiques :
 - ACAP Saint John a offert des possibilités d'apprentissage aux intervenants urbains qui ont ainsi pu découvrir la diversité florale et faunique du Grand Saint John, ainsi que leurs responsabilités individuelles par rapport au maintien et à l'amélioration de l'environnement face aux changements climatiques;
 - l'Association des bassins versants de la Grande et Petite Rivière Tracadie a sensibilisé le public et les écoliers aux façons d'atténuer les effets des changements climatiques;
 - le Groupe développement durable de Bathurst :
 - a continué d'exploiter un centre d'action sur les changements climatiques qui fournit de l'information sur les changements climatiques, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et les programmes disponibles pour aider à faire face aux changements climatiques;
 - dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, a pris des mesures locales afin d'encourager les gens à conserver, préserver, protéger et restaurer la diversité biologique;
 - la Société pour la nature et les parcs du Canada a accru la sensibilisation à la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick relativement à la conservation des zones naturelles, à la gestion des forêts et à l'urbanisme ainsi qu'à la croissance intelligente;
 - le Centre d'interprétation de la nature Cap Jourimain :
 - a continué d'offrir des programmes traitant de l'énergie renouvelable, de la biodiversité et de l'intendance de l'eau;
 - a élaboré le concept d'un centre d'information provincial sur la production d'énergie renouvelable à petite échelle. Ce centre fournira de l'information sur les technologies de production d'énergie renouvelable et des liens à des sites de démonstration où ces approches sont utilisées;
 - la ville de Fredericton a encouragé le public à réduire les émissions de GES de façon concrète et durable;
 - le Club Loisir de la rivière Caraquet a appris aux élèves de l'école Léandre LeGresley à réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone;
 - le Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche a mené une campagne de sensibilisation auprès des élèves axée sur les terres humides, les changements climatiques, les jardins écologiques et l'efficacité énergétique;
 - le Comité sauvons nos rivières Neguac a sensibilisé le public aux moyens de faire face aux changements climatiques;
 - le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick :
 - a encouragé les gens à consommer des produits alimentaires locaux afin de réduire les émissions de GES associées au transport sur de longues distances;
 - a poursuivi la mise en place d'un centre d'aide sur l'énergie renouvelable pour le sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Le Conseil a ainsi diffusé de l'information

- sur l'énergie renouvelable, assuré une liaison avec des projets de démonstration de technologies et fourni des conseils sur l'adoption de l'énergie renouvelable;
- Centre-Ville Caraquet a entrepris une campagne d'information afin de promouvoir les pratiques écologiques de ses citoyens;
- le Centre Falls Brook a continué d'exploiter un centre d'aide et d'information sur l'énergie renouvelable pour le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Ce centre offre de l'information sur les technologies liées à l'énergie renouvelable, assure une liaison avec des projets de démonstration de technologies et fournit des conseils sur l'adoption de l'énergie renouvelable à la maison, dans les petites entreprises et à la ferme;
- le projet Gaia a élaboré et offert un programme éducatif pour les écoles secondaires dans le but de sensibiliser les élèves aux changements climatiques et aux solutions possibles;
- le Groupe Littoral et vie:
 - a sensibilisé les résidents du comté de Kent à l'adaptation aux effets des changements climatiques sur les zones côtières;
 - a offert aux élèves des ateliers sur diverses questions environnementales, notamment les habitats côtiers, l'efficacité énergétique, la qualité de l'eau, le reboisement et les effets des changements climatiques;
- le Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques a continué d'améliorer l'information du public et de développer les capacités des collectivités concernant la réduction des émissions de GES;
- le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick a créé et favorisé les occasions pour les jeunes et les collectivités du Nouveau-Brunswick de prendre des mesures face aux changements climatiques et d'autres questions environnementales;
- l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a élargi son programme d'intendance des jeunes conducteurs SIMPLE afin d'encourager les Canadiens à réduire leur consommation de carburant et leurs émissions de GES en modifiant la façon dont ils conduisent, entretiennent leurs véhicules;
- les Pros de l'Environnement de l'École La Rivière de Pokemouche ont utilisé une station météorologique pour étudier la météo et ses liens avec notre climat;
- l'Association du bassin versant de la baie de Shediac a offert des séances d'information dans les écoles et dans les entreprises locales afin de promouvoir les concepts de la conservation de l'énergie et de l'eau;
- l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Fredericton, a produit, en collaboration avec l'Université de Moncton et l'université Mount Allison, une série de vidéoclips véhiculant des messages sur les changements climatiques;
- Vision H₂O a sensibilisé les écoliers, les entreprises locales et le grand public à la conservation de l'énergie, aux changements climatiques et aux émissions de GES.

Efficacité NB :

- a collaboré avec le groupe environnemental étudiant Eco Action, de l'université Mount Allison, afin de lancer le « Campus Climate Change Challenge » à l'échelle provinciale. Ce défi avait pour

but de sensibiliser les étudiants à la quantité d'énergie qu'ils utilisent et à la quantité d'argent qu'ils pourraient économiser par de simples gestes;

- a lancé, au cours de l'été 2010, une trousse de ressources pour aider les municipalités et les groupes communautaires à sensibiliser les résidents à l'importance et aux avantages de l'efficacité énergétique.

Vers l'avant



Mise en œuvre

« Même si les mesures prévues dans ce document seront mises en œuvre de façon progressive et selon l'échéancier prévu du plan, d'autres mesures, y compris celles relatives aux enjeux de l'adaptation, sont prévues à long terme et exigeront un engagement soutenu après la période de 2007 à 2012. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le gouvernement entreprend maintenant la dernière année du Plan d'action sur les changements climatiques 2007-2012. Les nombreuses mesures qu'il a proposées continuent d'être mises en œuvre. Ces mesures continueront de produire des résultats bénéfiques pendant de nombreuses années à venir, résultats sur lesquels le prochain plan vers 2020 pourra être fondé. Ce premier plan d'action provincial sur les changements climatiques a jeté les bases nécessaires à la prise de décisions éclairées. Le prochain ira plus loin en poursuivant les initiatives en cours et en mettant de nouvelles actions en place.

Progrès

Ministère de l'Environnement :

- a supervisé et mesuré 35 projets financés grâce au Fonds d'action climat du Nouveau-Brunswick, à l'appui d'initiatives du secteur public, du secteur privé et du secteur à but non lucratif conformément aux objectifs du plan d'action. Ces projets devraient permettre de réduire ou d'éviter les émissions de GES et la pollution atmosphérique dans la province. Les projets sont documentés sur le site Web sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick et ont été inscrits au Registre des GES Éco-Projets, de l'Association canadienne de normalisation. En 2010, la première année de déclaration, ces projets ont conduit à des réductions estimatives de plus de 40 000 tonnes équivalent CO₂;
- continuera à administrer le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick qui, en 2011-2012, a investi plus de 1 million de dollars dans des projets d'adaptation et de sensibilisation aux changements climatiques, et d'atténuation de leurs effets;
- continuera à développer une gamme d'initiatives en faveur de l'adaptation plus efficace au changement climatique.

Responsabilité

« Un Secrétariat des changements climatiques a été créé au sein du ministère de l'Environnement afin d'aider à coordonner les activités des ministères afin d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures en vue d'atteindre les objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et d'accroître la sensibilisation aux problèmes des changements climatiques. » Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2007-2012

Le Secrétariat des changements climatiques suit de près l'évolution des tendances des émissions de GES par suite de la mise en œuvre des initiatives prévues dans le plan d'action. Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux lancent des activités ayant trait aux changements climatiques. Les ministères de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, de l'Énergie, de l'Environnement, des Finances, des Pêches, de la Santé, des Gouvernements locaux, de la Sécurité publique, du Développement social, de l'Approvisionnement et des Services, des Ressources naturelles, du Tourisme et des Parcs, des Transports et Entreprises Nouveau-Brunswick ainsi que Efficacité NB, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et Énergie NB ont tous contribué à faire avancer le plan. De plus, bon nombre de collectivités, d'industries, d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et de particuliers ont fait leur part pour que la mise en œuvre du plan d'action. Le travail se poursuit entre les ministères provinciaux et leurs partenaires afin d'encourager la sensibilisation et de faciliter le transfert des connaissances des enjeux des changements climatiques.

Progrès

Ministère de l'Environnement :

- va de l'avant, de concert avec des partenaires tels que Efficacité NB, le Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, le Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, les ministères provinciaux et les associations municipales, pour aider le gouvernement provincial à atteindre les objectifs du plan d'action. Ces efforts contribueront à atteindre les objectifs fixés face aux changements climatiques par les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada et appuieront les discussions bilatérales sur les changements climatiques;
- a continué de faciliter, de concert avec l'Association canadienne de normalisation, l'échange d'information au sujet des activités de surveillance et de réduction des émissions de GES dans la province;
- a formé un partenariat avec Stantec afin d'explorer les possibilités de réduction des émissions de GES dans les activités du gouvernement provincial;
- a mis au point un modèle permettant de suivre et de comptabiliser la consommation d'énergie et les émissions correspondantes par ministère. Les résultats obtenus permettront de gérer la consommation d'énergie de ministères clés et d'établir une estimation de base des émissions du gouvernement provincial en vue de l'élaboration des futures politiques d'atténuation. Il devrait être opérationnel en 2011.

Secrétariat des changements climatiques et
Projet d'économie verte

Ministère de l'Environnement
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1
Téléphone : (506) 453-2690
Télécopieur : (506) 457-4991

www.gnb.ca/changementsclimatiques

Le résumé et le rapport périodique sont également disponibles par voie électronique.